

Compte-rendu du Conseil d'Administration du mercredi 29 mai à 20h
Salle des jeunes Maffliers

Présents : M. Boutet, C. Gueutal, J. Pigeon, D. Fontenaist, G. Friedelance, R. Poirot, M. Vaneeckeloot, C. Vestur.

Excusée : S. Perret

ORDRE DU JOUR

- 1) Approbation des nouveaux statuts.
- 2) Approbation du compte-rendu du Conseil d'Administration du 17 avril 2019.
- 3) Avancée du projet Georges DELERUE.
- 4) Les weekend de préparation du projet.

COMPTE-RENDU

1) Approbation des nouveaux statuts

Les nouveaux statuts sont approuvés à l'unanimité, ils sont mis en annexe de ce compte-rendu pour pouvoir être envoyés en préfecture pour enregistrement. A l'issue de cela, ils seront mis en ligne sur le site de l'ensemble vocal.

2) Approbation du compte-rendu de la séance du 17 avril 2019

Le compte-rendu de ce CA est approuvé à l'unanimité.

Pour un meilleur archivage des documents administratifs, un stockage informatisé sera effectué sur un disque dur externe dont l'association fera prochainement l'acquisition.

3) Avancée du projet DELERUE

En préambule : *Etude des remarques faites par Anne de PRO HOMINE, quant à la pertinence de faire les concerts d'automne. Arguments et réponses à lui apporter.*

Matthieu a répondu que la pub pour la grande forme sera faite à l'automne. Il précise que pour les programmes "petite forme", il ne sera interprété qu'une des trois prières. De plus, le secteur géographique des concerts en septembre et octobre, n'est pas le même que ceux qui sont pressentis pour les concerts "grande forme". Il y aura ainsi la possibilité de toucher des publics différents sans exclure le fait que certains puissent venir aux deux concerts comme cela s'est fait précédemment.

Le programme sera de toutes façons très partiel et la famille Delerue accepte qu'on donne cette version-là. Mais en 2020, l'œuvre sera complète avec

orchestre. Quant à la notion de création cela n'est pas exacte puisque les œuvres ont déjà été interprétées par le passé. Il est plutôt juste de parler d'œuvres qui n'ont jamais été interprétées depuis leur création.

Nous espérons que le public vienne à l'Isle Adam et possiblement à Soisy/s Montmorency et pourquoi pas à Paris.

Les projets :

a) Les dossiers de communication

- Nous avons finalisé la plaquette de présentation pour la recherche de sponsors.
- L'encart concernant la biographie de G. Delerue doit être revu pour être validé par Emmanuelle (même texte que celui qui est utilisé par la Chapelle).
- Importance que les supports soient mutualisés pour faciliter l'avancée du travail. Il apparaît primordial de travailler autour de la communication entre LCPC et Exavocem pour une meilleure fluidité du passage des informations et d'uniformiser les supports de communication.

b) Le mécénat : qui sensibiliser ? Comment sensibiliser ?

- Le dossier de presse

Nous allons pouvoir utiliser le dossier de presse envoyé par Pro Homine.

- Les démarches en cours

Matthieu et Emmanuelle se sont rendus à la Spedidam.

Les informations qu'ils ont recueillies sont précieuses quant aux modalités pour demander une subvention. La demande doit être faite en ligne pour la Spedidam.

Pour une demande de financement : on ne regarde pas le contenu musical, mais ce qui prime c'est la promotion des musiciens et donc, le nombre et leur rémunération. En dessous de 160 euros par service, cela n'est pas vraiment envisageable si l'on veut pouvoir présenter un dossier. Il faut demander une partie du budget pour en obtenir peut-être la moitié. Il y a beaucoup de demandes de projet, donc ils en prennent en charge un sur deux. Demande à faire en novembre ou en décembre y compris à la Sacem et à l'Adami.

La Sacem a déjà été contactée et leur réponse est qu'ils financent uniquement des musiques de films pour des compositeurs vivants. Emmanuelle va revoir toutefois avec eux.

Question : quid de la rémunération des musiciens ? Nous l'avions évaluée en dessous (135euros). Donc il faut vraiment augmenter le tarif pour avoir l'assurance d'avoir une demande de subvention qui soit prise en compte.

Le projet exposé a intéressé l'interlocuteur de la Spedidam (à suivre donc).

Martine a contacté le Crédit Mutuel Enseignant à Cergy. Un rendez-vous est prévu le 5 juin 2019. Jacques est toujours dans l'attente d'un rendez-vous avec la Banque Populaire.

Christiane doit donner une date pour solliciter le département via un conseiller municipal de Baillet qui siège aussi au Département et qui pourrait nous mettre en contact avec un élu chargé de la culture.

Les démarches doivent être effectuées au plus vite pour la petite forme et auprès de tous les choristes des différents chœurs. Dès que la plaquette est terminée, avec confirmation qu'Henry s'engage à nouveau pour la confection des programmes, la plaquette sera finalisée par Martine, transmise pour tirage aux choristes, le jour de la répétition commune. Elle sera aussi transmise à LCPC pour qu'ils s'en servent comme support. Un email pour rappel des démarches de recherches de commerçants pour les concerts "petite forme" sera fait par Christine.

- Pour le crowdfunding :

Martine a travaillé sur le sujet et a obtenu des informations auprès de Florence Sem (LCPC) dont le fils connaît bien le fonctionnement : il faudrait une photo pour l'ouverture de l'annonce (proposition que ce soit une de G. DELERUE – mais attention aux autorisations si ce n'est pas une photo de la famille. Matthieu voit avec Emmanuelle.

1 titre – les 3 chœurs – musique classique – etc.

On ne peut pas dire que l'on donne en retour d'une participation financière des CD parce qu'on ne les aura pas. On ne peut pas non plus donner d'autres CD que ceux du concert pour lequel on fait une campagne de demandes de financement.

Pour les contributeurs – il n'y a pas de minima et de maxima, on récupère ce qui est versé. C'est nous qui déterminons la période de collecte qui doit être courte pour que ça fonctionne. Une fois en ligne, il est extrêmement important que le nombre de contributeurs soit conséquent dès le premier jour, pour que la campagne d'appel aux dons soit attractive.

Il est plus efficace de faire une seule campagne pour tous les chœurs. On pense à une accroche vidéo d'Emmanuelle et Matthieu ? S'ils sont d'accord. Elle devra être très courte, une minute 30 max.

Les contreparties :

- 5 euros = nos remerciement,
- 10 euros = une biographie de G. Delerue,
- 30 euros = une place pour assister à une répétition chœur,
- 50 euros = pour une place à une générale,
- 100 euros = pour une place de concert,
- 200 euros = 2 places de concert et un programme.

A souligner qu'à partir de 100 euros, un reçu fiscal permet une déduction à la hauteur de 66 %, donc cela revient à 44 euros.

c) Les lieux de concert

- petite forme : Nous avons maintenant confirmation que le concert aura lieu uniquement le dimanche 22 septembre à Frépillon à 16heures et à Baillet en France le 12 octobre à 20h30, puisque Montsoulst n'a pas répondu favorablement à notre proposition. A contrario, nous avons reçu un très bon accueil auprès de Madame la maire de Baillet.

- grande forme : l'Isle Adam, Soisy sous Montmorency et Paris

d) Organisation pratique

Pour la petite forme : prix des places : 12 et 15 euros à Baillet et pour Frépillon, ce sera au chapeau comme d'habitude dans le cadre des journées du patrimoine.

- Budgets prévisionnels

Petite forme :

La commune de Frépillon prend en charge la location de piano + impression de la communication (programme – affiche – flyers) et pour Baillet, la mairie prend en charge aussi l'impression (programme – affiche – flyers) ainsi que la location de l'église.

Nous avons les fleurs d'offertes et la participation de la boulangerie au pot d'après concert de baillet.

Grande forme :

Une prochaine réunion aura lieu le 6 juin 2019 à Paris où seront finalisés les différents points y compris la question de la convention.

e) Dates des dimanches chantants pour la rentrée et 1^{er} trimestre 2020

A l'occasion de notre weekend de rentrée à Saint Prix, nous donnerons un concert le samedi soir (comme nous en avons pris l'habitude à Corny).

Dimanche 15 septembre : répétition commune à Maffliers, dans les salons du manoir, de 9 heures à 13 heures avec repas.

Weekend du 30 novembre – 1^{er} décembre : Tous à Jambville avec possibilité pour les choristes du chœur du patrimoine de nous rejoindre pour ceux qui le souhaitent.

Matthieu fera travailler les choristes du chœur du patrimoine durant l'été (comme cela se pratique les autres années). Les dates sont les suivantes : Dimanche 11 août et dimanche 8 septembre – Salle Delacroix de 9h à 13 heures à Frépillon. Les choristes qui le souhaitent peuvent y participer.

Vendredi 15 novembre 2019 : Noël à Truffaut (horaires à repreciser).

Dimanche 8 décembre 2019 ; concert à la maison de retraite des Charmilles, à la suite du dimanche chantant.

En janvier et février 2020, nous travaillerons avec Pro Homine en plus des deux autres chœurs pour deux dimanches chantants. L'un probablement sur Paris en février et l'autre début mars à l'Isle Adam ou bien à la maison de village de Maffliers. Cela reste à déterminer.

4) Les Weekend de préparation

- Point sur le versement d'acompte.
- Commencer à remplir le fichier de réservation pour l'envoyer avant fin juin.

Une prochaine réunion pourra se tenir à l'issue du dimanche chantant du 23 juin puisque tous les chœurs seront présents.

La séance est levée à 23 heures 30.

Madame Christiane GUEUTAL

Madame Christine VESTUR

Présidente

Secrétaire